



**HAL**  
open science

## Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales. 2016, Université du Maine. hceres-02037849

**HAL Id: hceres-02037849**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037849>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

- Université du Maine

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Lettres, langues et sciences humaines

Établissement déposant : Université du Maine

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)* de l'Université du Maine a pour objectifs scientifiques l'acquisition de la langue et de la culture d'une civilisation étrangère ainsi que les outils critiques et théoriques nécessaires à l'appréhension d'une culture. Cette formation doit permettre aux étudiants d'accéder au niveau de maîtrise des outils intellectuels requis pour un master. L'objectif professionnel est l'insertion de ces étudiants dans les métiers des langues : enseignement, traduction, tourisme mais aussi marketing, ressources humaines et administration.

La licence comprend trois parcours-types : *Allemand, Anglais, Espagnol*.

Le parcours *Allemand*, au-delà de la familiarisation avec la langue et la culture allemande, vise à former des citoyens connaissant bien les mentalités des pays germanophones, aptes à assurer une fonction de médiation, dans le cadre d'institutions culturelles ou d'éducation. Des séjours prolongés en Allemagne sont précédés par une formation universitaire portant sur les trois axes, linguistique, culturel et pratique, de la langue. Le parcours se subdivise en deuxième année de licence (L2) en un parcours *Enseignement-Recherche* et un parcours *Études européennes* lequel s'intègre dans la licence conjointe de l'Université du Maine et de Paderborn (Allemagne).

Le parcours *Anglais* met l'accent, sur le plan linguistique, sur l'acquisition des structures de la langue, dans une perspective énonciativiste. L'approche de la littérature permet d'aborder des genres divers, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Enfin, la découverte de la civilisation met l'accent sur le décodage de documents authentiques, abordant de la première année de licence (L1) à la troisième année de licence (L3), les civilisations britanniques et américaines au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècles.

Le parcours *Espagnol* privilégie l'étude des faits de culture et de civilisation en Espagne et en Amérique Latine, ainsi que l'acquisition de la grammaire traditionnelle.

En L3, les étudiants des parcours-types *Anglais* et *Espagnol* ont le choix entre quatre parcours de spécialisation dits « préprofessionnalisants » : le premier permet l'approfondissement de la langue choisie, essentiellement en vue des concours de l'enseignement du second degré. Le deuxième prépare aux concours administratifs, le troisième aux métiers de la didactique des langues et le quatrième aux métiers de l'enseignement du premier degré.

Le lieu de la formation est Le Mans pour les trois parcours.

## Synthèse de l'évaluation

La richesse de cette formation tient tout d'abord à sa pluridisciplinarité qui lui permet, en L3, de proposer quatre parcours préprofessionnalisants associant dans des combinaisons diverses les trois langues proposées dans ses parcours de licence : allemand, anglais et espagnol. Cette diversification ouvre les perspectives des étudiants, au-delà des métiers de l'enseignement du premier et du second degré, à la variété des métiers liés à la maîtrise des langues étrangères : traduction, édition, tourisme, administration. Chaque parcours a une personnalité forte, notamment le parcours *Allemand*, appuyé sur un partenariat avec une université allemande et de nombreux séjours dans le monde germanophone. Les objectifs pédagogiques de chaque année sont bien différenciés et complémentaires, permettant d'aborder les parcours préprofessionnalisants de L3. La richesse née de cette diversité est néanmoins également source de difficultés notamment celle de mettre en place un pilotage commun d'où des modalités de formation et d'évaluation différentes pour chaque parcours, compromettant parfois la lisibilité des modalités de formation. Cette faiblesse du pilotage global peut être à l'origine d'un certain nombre d'autres difficultés. La première concerne la dimension professionnalisante de la licence, les relations avec le monde professionnel et le suivi d'insertion. Les responsables de la licence affichent une volonté de diversifier les débouchés de cette licence *LLCER* sans se borner aux débouchés naturels que constituent les concours de l'enseignement secondaire ; la formation s'en est donné les moyens en mettant en place en L3 quatre parcours préprofessionnalisants. Cependant, des débouchés indiqués comme l'édition, la traduction ou le tourisme ne sont

pas véritablement pris en compte dans le cursus et dans la définition des compétences. Cette difficulté à déterminer des compétences transversales préparant à la professionnalisation est d'ailleurs très visible dans les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) qui n'informent pas clairement sur les compétences acquises par les étudiants titulaires de cette licence. L'absence de conseil de perfectionnement constitue un obstacle à la collaboration avec des professionnels dont le rôle pourrait être précisément d'indiquer les compétences requises par leur branche professionnelle. Le dernier obstacle au développement d'une dimension professionnelle qui ne se borne pas aux concours de l'éducation nationale est la mise en place d'un véritable suivi systématique de l'insertion professionnelle. Si ce suivi est fait de manière individuelle et facilité par les effectifs souvent faibles, notamment pour le parcours *Allemand*, il doit être systématisé de manière à permettre une analyse comparative par parcours des poursuites d'études et de l'insertion sur plusieurs années.

Un deuxième point de difficulté est le taux d'échec très élevé (près de 50 % en moyenne) pour le passage de L1 en L2. Les explications proposées, notamment la représentation fautive qu'ont souvent les étudiants des objectifs d'une licence de langue, ne sont pas suffisantes pour avancer des solutions. Des efforts ont cependant déjà été faits comme la mise en place systématique en L1 de tests de français et d'ateliers de mise à niveau. Cependant, on ne peut que regretter la suppression des tests et des mises à niveau qui avaient été mis en place pour chaque parcours dans le cadre du plan réussite en licence. L'augmentation du nombre d'heures d'enseignement dans la maquette ne saurait pallier ce manque. Le taux d'échec est particulièrement préoccupant en L3 du parcours *Allemand* (un seul étudiant reçu en 2014-2015) et difficilement compréhensible eu égard au côté très motivant du parcours bilingue mis en place. Si le recours au centre de ressources en langues peut aider les étudiants à améliorer leurs performances, il ne saurait se substituer à un suivi par un enseignant. Le développement de ressources numériques pourrait également faciliter une mise à niveau individualisée.

La licence, avec son triple parcours, et ses quatre parcours préprofessionnalisants en L3, n'en reste pas moins une formation très riche, susceptible de s'adapter à la diversité des métiers liés aux langues, à condition de renforcer son pilotage et ses relations avec le monde professionnel. La position géographique de cette formation rend indispensable cette diversification, la licence *LLCER* ne pouvant se limiter à la préparation aux concours d'enseignement, déjà assurée dans les deux métropoles régionales attractives que sont Nantes ou Rennes.

#### Points forts :

- Les partenariats avec l'étranger, notamment l'Allemagne.
- L'offre de parcours de préprofessionnalisation différenciés.
- La mise en place progressive de la L1 à la L3 du choix d'un parcours professionnel.

#### Points faibles :

- Absence de pilotage global de la formation en liaison avec chaque parcours.
- Absence d'enseignants compétents dans les matières d'application correspondant à la diversité des débouchés professionnels visés.
- Manque de suivi systématique de l'insertion des étudiants et de la mobilité internationale.
- Baisse du taux de passage de L1 en L2 (de 60 à 40 % en 2014-2015) dans les trois parcours (et accroissement du taux d'échec en L1, de 40 % à 60 % en trois ans).

#### Recommandations :

- Mettre en place un comité de pilotage au niveau de la licence pour coordonner les parcours et mieux définir les compétences transversales.
- Mettre en place une politique de suivi systématique des étudiants, appuyée sur des indicateurs identiques pour les trois parcours quant aux flux d'étudiants, aux taux de réussite niveau par niveau, et aux modes d'insertion au sortir de la formation.
- Mieux intégrer la démarche de recherche à la formation des étudiants, notamment pour ceux qui se destinent aux métiers de l'enseignement.
- Prendre en compte les possibilités locales de poursuite d'études en master et licence professionnelle dans la définition des compétences développées dans chaque parcours.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La formation est organisée en trois parcours : <i>Allemand, Anglais, Espagnol</i> avec des spécificités fortes pour l'allemand, qui s'appuie sur un partenariat avec l'Université de Paderborn (Allemagne).</p> <p>Les objectifs de chacune des trois années sont précis, avec une forte préprofessionnalisation en L3, proposant quatre parcours dits préprofessionnalisants : <i>Enseignement et recherche; Administration, économie, gestion; préparation aux concours administratifs; Didactique des langues : français langue étrangère (FLE); Métiers de l'enseignement</i> (orientation professorat des écoles). Les débouchés sont essentiellement l'enseignement et la recherche mais aussi les métiers de l'édition, de la documentation, de l'artistique. A noter que le parcours <i>Allemand</i> propose, à partir de la L2, seulement deux parcours spécialisés : <i>Enseignement et Recherche</i> et <i>Études européennes</i>. Ce dernier parcours est spécifique à l'allemand, en partenariat avec l'Université de Paderborn.</p> <p>La structuration du cursus est en adéquation avec le public auquel elle s'adresse, des étudiants désireux d'acquérir des connaissances dans le domaine des langues (allemand, anglais, espagnol). Le découpage par parcours et par année répond clairement aux objectifs de la formation et à la nécessité d'élargir les débouchés au-delà des métiers de l'enseignement et de la recherche.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Le parcours allemand est une spécificité qui n'est pas proposée dans les universités proches géographiquement, contrairement aux parcours espagnol et anglais. Il existe en effet de nombreuses autres licences d'anglais et d'espagnol dans la région. La formation a par ailleurs des liens étroits avec la licence <i>Langues étrangères appliquées (LEA)</i>, puisque de nombreux enseignants interviennent dans les deux licences.</p> <p>Si les trois parcours ont développé de nombreux partenariats avec des structures de recherche et d'enseignement, force est de constater qu'on ne retrouve pas ce dynamisme dans les partenariats avec le réseau professionnel local. On note également que n'est mentionnée aucune concertation avec les masters du même champ de formation constituant des débouchés potentiels pour cette licence.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe qui assure le parcours allemand est composée d'un professeur de littérature et civilisation, d'un maître de conférences linguiste, d'un professeur agrégé (pour 50 % de son emploi du temps) et d'une attachée temporaire d'enseignement et de recherche (ATER). L'équipe d'allemand se réunit quatre fois par an pour faire un bilan et prendre les décisions concernant les modalités de contrôle des connaissances (MCC) et la maquette.</p> <p>En anglais, l'équipe comprend cinq professeurs des universités, 10 maîtres de conférences dont un habilité à diriger des recherches (HDR) et trois en cours de préparation d'HDR. L'équipe se réunit quatre fois par an pour décider des programmes, des examens et des modifications de la maquette. Le dossier indique un manque de concertation avec les enseignants intervenant dans ce parcours au titre d'autres disciplines.</p> <p>En espagnol, l'équipe est composée d'un professeur spécialisé en littérature, quatre maîtres de conférences (un en littérature, un en linguistique, deux en civilisation), deux professeurs agrégés, un lecteur et des vacataires. Des réunions de concertation sont organisées tous les deux mois. Le responsable du pilotage du parcours <i>Espagnol</i> est élu pour deux ans.</p> <p>Rien n'indique dans le dossier qu'interviennent dans la licence des enseignants compétents dans les matières d'application spécifiques liées aux débouchés indiqués à savoir la traduction, l'édition, le tourisme et les métiers de l'administration.</p> <p>Les équipes de chaque parcours assument collectivement les responsabilités avec des difficultés particulières liées à un effectif réduit d'enseignants en espagnol et en allemand. En revanche, il n'est pas mentionné de pilotage collectif des trois parcours. Le pilotage doit donc être revu pour assurer une coordination pédagogique au niveau de la licence.</p>

## Effectifs et résultats

Dans la rubrique concernée, la présentation des chiffres est totalement hétérogène d'un parcours à l'autre, ce qui rend extrêmement difficile une synthèse cohérente. Par ailleurs, les chiffres fournis en annexe du dossier concernent l'ensemble de la formation et ne permettent pas de connaître le nombre d'inscrits pour chaque parcours.

Ainsi, pour le parcours allemand, on ne dispose des effectifs que pour la L3 ; il a été impossible de trouver les chiffres concernant les effectifs dans ce parcours en L1 et L2. Les données fournies permettent de constater que les effectifs sont en légère baisse, passant ainsi de 17 en 2011-2012 à 11 en L3 pour l'année 2014-2015. Le taux de réussite en L3 allemand a chuté de 46 % en 2013-2014 à 7 % (soit un seul étudiant sur 14 !) en 2014-2015. Cette donnée, présentée en annexe, n'est pas commentée, ce qui paraîtrait nécessaire, eu égard au fort taux d'encadrement.

Pour le parcours espagnol, on ne dispose en revanche que des chiffres concernant les effectifs de la L1 de 2010 à 2015. Malgré quelques fluctuations, les effectifs restent stables, avec une moyenne de 43 inscrits par an en L1. Avec des fluctuations également, on a une moyenne de 18 diplômés en L3 pour ce parcours, soit un taux de réussite d'environ 40 % par rapport au nombre d'entrants en L1. Les échecs sont particulièrement importants en fin de L1 (50 %) alors que le taux de réussite au diplôme des étudiants de L3 est de presque 100 %.

En anglais, 170 étudiants (dont 107 néo-bacheliers) étaient inscrits en L1 en 2014-2015. On ne dispose pas de chiffres pour les trois années précédentes. On ne peut donc évaluer l'évolution des effectifs pour ce parcours. Le taux de réussite à l'issue de l'année 2014-2015 pour le passage en L2 est de 50 % environ, 77 étudiants passant de L2 en L3. Toujours pour l'année 2014-2015, 71 étudiants sont inscrits en L3. Notons que l'absence de données différenciées pour les quatre années écoulées de 2010 à 2015 ne permet pas de mesurer le taux de réussite réel pour chaque année. On dispose en revanche en annexe de ces données pour le taux de réussite en licence. Le taux de réussite au diplôme a fluctué de 85 à 74 % de 2000 à 2014. En 2013-2014, 41 étudiants sur 55 inscrits en L3 ont validé leur formation.

Globalement, pour l'ensemble des trois parcours, les effectifs sont en légère hausse passant de 186 en 2010-2011 à 217 en 2014-2015. En revanche, pour l'ensemble des trois parcours, le taux de passage de L1 en L2 est passé dans le même temps de 60 à 40 % ; de 76 % à 71 % pour le passage de L2 en L3 ; de 73 % à 70 % pour les L3 sortants. Ce point n'est pas commenté dans le dossier, chaque parcours ayant proposé son commentaire, sans synthèse d'ensemble.

En ce qui concerne l'insertion des étudiants, aucun chiffre n'est donné pour le parcours *Allemand*. Il est indiqué que, si la majorité des étudiants se dirigent vers les métiers de l'enseignement, certains se dirigent vers des métiers liés aux institutions politiques franco-allemandes ou européennes. En anglais, 70 % des étudiants poursuivent vers les concours de l'enseignement. Aucun chiffre n'est disponible pour l'espagnol, où l'on indique que les diplômés accèdent « aux emplois correspondant à leurs aspirations », notamment l'enseignement, le tourisme, l'édition et les carrières paramédicales.

S'il y a un taux d'échec important en fin de L1, pour les parcours anglais et espagnol, en revanche le taux de réussite est élevé en L3, à l'exception de l'allemand où le taux d'échec est alarmant et non commenté.

Il est tout à fait regrettable qu'une absence totale d'harmonisation (entre les trois parcours) des données concernant l'évolution des effectifs d'une part, des taux de réussite en L1 et L2 d'autre part, pour chaque année de la période évaluée, rende extrêmement difficile l'établissement d'une synthèse et d'une évaluation de la situation dans ce domaine. A cela s'ajoutent les données très lacunaires concernant l'insertion des étudiants.

Place de la recherche	<p>Tous les enseignants-chercheurs sont rattachés au laboratoire interdisciplinaire Langues, littératures, linguistique des universités d'Angers et du Maine (3L.AM). Les étudiants sont amenés à assister à quelques conférences et interventions de chercheurs étrangers. Il est prévu de proposer aux étudiants des bibliographies recensant les publications des enseignants. Les étudiants sont initiés à la méthodologie de la recherche dans le cadre de la réalisation d'exposés et de dossiers.</p> <p>Si le fait que les étudiants soient invités à assister à des conférences constitue une sensibilisation intéressante à une démarche de recherche, elle ne s'accompagne pas d'une production et d'une évaluation, ce qui en amoindrit la portée.</p>
Place de la professionnalisation	<p>En L1, le projet professionnel de l'étudiant (PPE) inclut une rencontre avec un professionnel et la réalisation d'un dossier. Certains étudiants peuvent occuper des emplois d'avenir professeur, dans le cadre d'une unité d'enseignement (UE) libre. Dans le parcours <i>Allemand</i>, un stage obligatoire en fin de L2 est effectué à l'étranger. Les stages se déroulent essentiellement dans le domaine de l'enseignement à l'exception du parcours <i>Allemand</i> qui propose des stages plus diversifiés.</p> <p>Sont présentées trois fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) correspondant aux trois parcours. La liste d'activités professionnelles n'est pas structurée en fonction des divers débouchés et il n'est pas précisé que certaines professions font l'objet d'un concours d'accès. Les fiches RNCP allemand et espagnol proposent non pas une liste de compétences en liaison avec les débouchés professionnels indiqués mais une liste de tâches liées plus ou moins directement à l'enseignement. Ces fiches ne répondent donc pas aux exigences de la description de compétences professionnelles.</p> <p>La place de la professionnalisation dans le cursus est très réduite.</p> <p>Enfin, la dimension professionnelle ne peut se limiter à la perspective des concours d'enseignement et au projet professionnel de l'étudiant.</p>
Place des projets et stages	<p>La formation n'inclut pas de stage obligatoire, à l'exception du parcours <i>Allemand Etudes européennes</i> qui offre deux types de stage en L3 : en institution culturelle ou sociale, en milieu scolaire, en France ou en Allemagne. Ces stages sont obligatoires.</p> <p>Le parcours <i>Anglais</i> propose en L3 un stage en immersion scolaire, centré sur la scolarisation d'élèves en difficulté.</p> <p>En <i>Espagnol</i>, il existe des stages de soutien scolaire et des séances d'observation de classes. Le tutorat des étudiants est alors délégué aux enseignants de l'établissement scolaire d'accueil. On ne connaît pas l'implication de l'équipe pédagogique dans l'évaluation et le suivi de ces stages de très courte durée. On ignore combien d'étudiants effectuent ces stages facultatifs. La durée n'est pas précisée.</p> <p>Les stages et projets occupent une place marginale dans cette formation, à l'exception du parcours <i>Allemand (Etudes Européennes)</i> qui comprend un stage obligatoire en L3, et du parcours <i>Métiers de l'enseignement</i>, en L3, où il est proposé en UE libre. On ne dispose pas de données sur leur évaluation et leur suivi. Cet aspect de la formation doit être renforcé et la nature des stages diversifiée en <i>Anglais</i> et en <i>Espagnol</i>.</p>
Place de l'international	<p>Le parcours allemand bénéficie d'un réseau très important de partenariats universitaires avec le monde germanophone et les institutions franco-allemandes. Les parcours <i>Anglais</i> et <i>Espagnol</i> ont également de nombreux partenariats universitaires, notamment au niveau de la recherche, grâce au dynamisme de l'équipe d'accueil 3L.AM.</p> <p>En <i>Anglais</i>, la mobilité sortante n'est pas obligatoire. En moyenne, 13 étudiants partent en Angleterre et en Grèce grâce à des conventions Erasmus, et deux aux Etats-Unis. Les étudiants ont aussi la possibilité de partir comme assistants de français à l'issue de la L3 dans plusieurs pays anglophones, ou comme lecteurs dans des universités britanniques ou américaines. Au total, le département propose chaque année 13 places dans le cadre d'Erasmus, trois avec le programme <i>International Student Exchange Programs</i> (ISEP), trois postes de lecteurs. Environ 20 étudiants partent en tant qu'assistants. Du point de vue de la mobilité entrante, le département accueille trois lecteurs, 13 étudiants britanniques et grecs, et six étudiants américains (sauf en 2014-2015 pour ces derniers).</p>

	<p>En <i>Espagnol</i>, la mobilité sortante n'est pas non plus obligatoire. Sept ou huit étudiants partent chaque année en Erasmus, un comme lecteur. Certains étudiants sont recrutés par le centre international d'études pédagogiques (CIEP) pour être assistants de langue en Espagne ou en Amérique latine.</p> <p>Pour le parcours <i>Allemand Études Européennes</i>, le stage à l'étranger est obligatoire en L3 et les étudiants allemands sont accueillis systématiquement en L2. En outre, ce parcours <i>Études Européennes</i> permet aux étudiants d'obtenir un double diplôme.</p> <p>La formation poursuit son effort de développement des partenariats à l'international. Si les échanges ont bien lieu au niveau des enseignants-chercheurs, on constate que la mobilité des étudiants est très faible.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>La formation est présentée dans les différentes manifestations régionales, ainsi qu'après d'établissements cibles. La formation accueille des étudiants salariés mais leur nombre est en forte baisse ces trois dernières années.</p> <p>Des passerelles sortantes sont prévues avec d'autres filières (<i>LEA</i> par exemple), ainsi que des passerelles entrantes notamment pour les titulaires de BTS (brevet de technicien supérieur) ou de DUT (diplôme universitaire de technologie). Des conseils sont donnés aux étudiants dont l'orientation vers la L1 <i>LLCER</i> semble problématique.</p> <p>La formation s'appuie sur un ensemble de dispositifs d'aide à la réussite pour faire face à un taux d'échec, en L1, de 50 % en moyenne avec une tendance nette à l'augmentation (de 40 à 60 % sur trois ans). Des dispositifs sont mis en place au niveau du champ de formation (remédiation, soutien en français, enseignant référent, tutorat d'accueil assuré par des étudiants de L3 et master). Un test de français est organisé en L1 : il débouche sur une mise à niveau pour tous les étudiants. Cependant, les modalités de remédiation spécifiques qui avaient été mises en place dans le cadre du plan réussite en licence pour chaque parcours ont été supprimées, les heures dévolues à cette remédiation ayant été intégrées dans la maquette lors du passage à 1500 heures de cours. Des cours de soutien sont assurés entre les deux sessions d'examen pour assurer la réussite des étudiants. Les étudiants suivent également une UE de méthodologie du travail.</p> <p>De nombreuses modalités d'aide à la réussite (mise à niveau, ateliers de soutien) et d'aide à la réorientation ont donc été mises en place. Mais cela ne semble pas encore avoir d'impact sur le taux d'échec élevé en L1.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Pour les trois parcours, l'enseignement se fait uniquement en présentiel. Pour le parcours <i>Allemand</i>, des formes de communication à distance sont développées pour la gestion du stage à l'étranger. Les usages du numérique sont limités à des cours d'initiation et à la mise en ligne de leurs cours par certains enseignants. Les étudiants pourront prochainement utiliser, en autonomie et sous la direction d'un moniteur, les ressources du centre de ressources en langues.</p> <p>S'agissant d'une formation en langues, très ouverte à l'international, il est surprenant que soient aussi peu exploitées les possibilités ouvertes par l'enseignement à distance et l'utilisation de ressources numériques. Un rapprochement avec le pôle de ressources numériques serait très bénéfique, notamment pour la formation des enseignants.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités décrites sont les modalités obligatoires d'organisation des examens et de contrôle des connaissances (contrôle continu ou examen terminal, dispense d'assiduité, règles de compensation). Le contrôle continu comporte un minimum de deux évaluations corrigées et notées dans le semestre, il appartient à l'enseignant d'effectuer des contrôles plus nombreux tout au long du semestre s'il le juge nécessaire. Entre deux sessions d'examen, des ateliers de soutien sont organisés. Pour valider son année, l'étudiant doit obtenir une moyenne de 10/20 à l'ensemble des deux semestres constituant l'année.</p> <p>Les modalités d'évaluation sont clairement exposées, mais le dossier n'indique pas la part du contrôle continu. Il n'existe pas de dispositifs d'évaluation spécifiques à cette formation.</p>

Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Les compétences académiques et transversales sont évaluées via les examens et contrôles continus. Les modalités présentées pour le suivi de l'acquisition des compétences relèvent du suivi pédagogique par chaque enseignant. Il n'est pas fait mention de portefeuille de compétences. Le supplément au diplôme n'apporte pas plus d'éléments sur ces compétences.</p> <p>Le suivi de l'acquisition des compétences transversales ne fait pas l'objet de dispositif singulier. Les suppléments au diplôme présentent bien le cursus mais ne déclinent pas les compétences correspondant aux divers débouchés professionnels visés.</p>
Suivi des diplômés	<p>Il n'existe pas de modalités de suivi systématique.</p> <p>En <i>Anglais</i>, le département n'a mis en place aucun dispositif pour assurer le suivi des étudiants qui quittent l'Université.</p> <p>En <i>Allemand</i>, une enquête est menée pour le parcours <i>Études Européennes</i> grâce au programme <i>Alumni</i> en collaboration avec l'Université de Paderborn. Les effectifs réduits permettent un suivi individuel, ce qui n'est pas le cas des autres parcours.</p> <p>En <i>Espagnol</i>, il n'existe pas de système spécifique de suivi, les retours sont fournis par les étudiants eux-mêmes.</p> <p>La formation ne dispose pas d'outils lui permettant un suivi systématique du devenir des étudiants, notamment lorsqu'ils quittent l'Université pour une autre ou lors de leur insertion professionnelle. S'agissant d'une formation dont le taux d'échec est assez élevé et qui cherche à diversifier ses débouchés, cette absence d'outils de suivi est un handicap.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>L'ensemble des étudiants a répondu en mars 2015 à une enquête de satisfaction menée au niveau de l'Université grâce à la plate-forme EVAMAINE qui permet la réalisation d'enquêtes, accessibles à partir de l'environnement numérique de travail et interfacée avec les systèmes d'information de l'établissement. Les responsables de formations peuvent concevoir des enquêtes à partir d'une structure portant sur les conditions de vie au quotidien, les conditions de travail, le dispositif de formation, et le fonctionnement pédagogique.</p> <p>Les étudiants inscrits dans le parcours préprofessionnel <i>Études européennes</i> en allemand remplissent chaque année une enquête de satisfaction proposée par l'Université franco-allemande ; aucune précision n'est donnée sur les suites de cette enquête.</p> <p>Il n'existe pas de conseil de perfectionnement associant les étudiants. Les enseignants se fondent sur des échanges informels pour adapter les contenus pédagogiques.</p> <p>Il est essentiel que soit mis en place un conseil de perfectionnement coordonnant l'évolution de la formation en tenant compte des retours des étudiants. L'enquête EVAMAINE, conçue et menée au niveau de l'Université, doit, si besoin, être complétée par une enquête fondée sur des indicateurs spécifiques à la formation.</p>

# Observations de l'établissement

Champ de formation	LLSH
Intitulé du diplôme	Licence LLCE Espagnol

### Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

En réponse aux points suivants évoqués par le comité d'experts, l'équipe de formation souhaite apporter les précisions suivantes :

#### Synthèse de l'évaluation

La remarque « Bons taux d'insertion des formations à visée professionnelle (**hors concours d'enseignement**) » est ambiguë : faut-il comprendre que l'insertion professionnelle par les concours d'enseignement est faible. Ou bien faut-il comprendre que les concours d'enseignement ne représentant pas une visée professionnelle, ils ne sont pas à prendre en compte.... ? La LCE d'espagnol doit-elle se fixer pour objectif la formation de cadres marketing ou de technocrates administratifs ? Les futurs professeurs d'espagnol pourraient tout aussi bien être formés à l'Ecole Berlitz. ? Les taux de réussite de nos étudiants aux concours de l'enseignement (professeur des écoles ou d'espagnol) sont tout à fait corrects.

Le taux d'échec élevé de la LCE espagnol en L1 s'explique très clairement par l'absence totale de sélection à l'entrée de l'université et par la politique ministérielle de 100/% de réussite au baccalauréat. Elle est compensée dans notre discipline par des taux de réussite élevés et même très élevés en L2 et L3.

#### Analyse

Place de la recherche	
Observations	L'inscription de nos étudiants en master recherche est en effet très insuffisante. Une façon de faire découvrir cette orientation aux étudiants de licence et de renforcer le lien de l'enseignement et de la recherche pourrait être d'une part, de considérer le master recherche comme un master professionnalisant, d'autre part d'intégrer à tous les niveaux de la licence des 'stages' de découverte de ce master.

Place de la professionnalisation	
Observations	Le rapport fait un <i>distingo</i> entre les formations professionnalisantes et « les formations généralistes qui proposent aux étudiants du territoire des parcours diplômants et la possibilité de viser les concours de l'enseignement des premier et second degrés » : il faut sans doute en conclure que <b>l'enseignement</b> , tant du premier que du second degré, et <i>a fortiori</i> du supérieur (dont sont issus les membres de la commission HCERES eux-mêmes) <b>n'est pas une profession.</b>

Pour le président de l'université du Maine

La vice-présidente FVU

Anne DESERT

